



**Monsieur le Maire,  
l'équipe municipale et les employés communaux  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2022.  
Vœux de santé, de bonheur et de réussite  
pour vous et vos proches.**

**En raison des conditions sanitaires, la cérémonie des vœux  
prévue le vendredi 07 janvier 2022, ainsi que le repas des plus  
de 65 ans annoncé pour mardi 11 janvier 2022, sont reportés.**

# La vie de nos associations



## Sou des Ecoles

L'année 2021 s'est clôturée pour le Sou par un marché de Noël festif qui a été un franc succès ! Les visiteurs ont pu découvrir de nombreux objets fabriqués par les enfants, des gâteaux faits par les parents d'élèves, des cadres donnés par une villageoise (un grand merci à elle !), du vin chaud et de la tisane

de Noël pour réchauffer les cœurs...

L'association tient à remercier chaleureusement Mme GIRERD et Mr VALLINI, conseillers départementaux du Canton de Tullins, pour avoir répondu favorablement à notre demande de subvention départementale d'un montant de 1 300€.

Un grand merci également à Mr Colin, maire de Montaud, aux conseillères et conseillers municipaux pour avoir attribué une subvention municipale de 3 000 €.

Merci car ces subventions vont aider grandement le Sou à financer la classe de neige des grands de février prochain.

Par ailleurs, les actions du Sou reprennent dès ce mois-ci avec une vente de viennoiseries prévue le Dimanche 23 Janvier. Ensuite, une vente de fromages "Vercors Lait" et de limonade et Bières de la micro-brasserie « La Furieuse » de Sassenage est planifiée pour début février avec une livraison prévue avant les vacances scolaires. Pour plus d'informations, vous trouverez les bons de commande joints à cet écho.

Pour finir, le Sou des écoles souhaite une belle et tendre année 2022 à toutes les Montaudines et tous les Montaudins et vous dit à très vite pour de nouvelles actions.



## ACCA

La « Matinée Boudins » de l'association aura lieu le **samedi 22** à la Montaudine (si la situation sanitaire le permet). Bonnes fêtes de fin d'année

## Association Notre Dame des Sommets

En l'état actuel des informations, nous ne sommes pas en mesure de vous assurer que le repas de Saint-Antoine puisse avoir lieu.

La fête sera célébrée le **samedi 29** à partir de 18h30. De plus amples informations vous seront transmises selon la situation sanitaire.

En attendant nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

## Montaud'Ubohu

### Inscriptions

Les inscriptions restent ouvertes et la commission aura lieu courant janvier.

Du fait des incertitudes COVID :

Une soirée galette des rois est prévu mais la date n'est pas arrêtée ; de même, pour la soirée équipe pédagogique et bureau fixée au 29 janvier, la date reste à confirmer.

### A.S.C.S.M.

L'ASCSM vous souhaite une douce fin d'année et une bonne année 2022, avec la santé et le plein de vitalité grâce à la gym, la danse, la relaxation - Qi gong, le Pilates !

Espérant pouvoir vous proposer de nouveaux moments festifs, de la musique avec la Petite Poule Rousse ...

Contact : [ascsmontaud@gmail.com](mailto:ascsmontaud@gmail.com)

## **MAIRIE**

### **Nouveaux horaires**

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022**, Pascaline WOLSTEIN vous accueillera en mairie. Les bureaux seront ouverts :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h, et le deuxième et quatrième samedi de chaque mois de 8h à 12h.

### **Infos Montaud**

Pour nous permettre de vous informer rapidement (envoi par mail) en cas de coupure de route, d'eau, d'électricité mais aussi toutes communications intéressantes, nous vous invitons à vous inscrire à « Infos Montaud ». Il suffit de compléter et envoyer l'imprimé disponible en mairie ou sur le site [www.montaud.fr](http://www.montaud.fr).

### **Vous avez 16 ans ??**

Vous devez vous inscrire en mairie afin d'obtenir l'attestation de recensement et de participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

### **Elections**

En vue des prochains scrutins nationaux de 2022, pensez à demander votre inscription sur les listes électorales. La démarche peut être effectuée en mairie ou directement en ligne sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

**Décès de**  
Yvonne BELLE le 18/12 (Les Etroits)



**Mardi 11** à 20h30 – salle de la mairie  
Conseil municipal - réunion publique

**Jeudi 13** à 19h – salle de la mairie  
Création d'un espace de coworking

**Samedi 22** à partir de 10h - La Montaudine  
ACCA – vente de boudins

**Dimanche 23** à partir de 8h30 – à domicile  
Vente de viennoiseries

## Moloks

Merci de ne pas laisser vos sacs de déchets ménagers et autres encombrants près des moloks lorsque ceux-ci sont pleins, afin d'éviter qu'ils soient éclatés par les animaux et/ou éparpillés par le vent.

**Pour rappel, des moloks vont être rajoutés aux Ramées pour compléter les éléments existants.**

SVP : Continuez le tri-sélectif !!!!

## Orange

orange™

Un Dossier d'Information Mairie (DIM) a été déposé par les services d'Orange pour l'installation d'une antenne. Le dossier est consultable en mairie et sur le site de la Commune ([www.montaud.fr](http://www.montaud.fr)).

## Réseau Transport Electricité

RTE signale que des travaux d'entretien et d'élagage seront effectués entre **le 03 janvier et le 30 mars**.

Ils concernent la ligne électrique haute-tension Chaffard Champagnier.  
Contact : 04.38.70.13.13.



## SMVIC Déchèterie - St-Quentin-sur-Isère

Nouveaux horaires à compter  
du **jeudi 02 décembre 2021**

Lundi de 13h30 à 18h  
Mercredi de 9h à 12h et  
de 13h30 à 18h  
Samedi de 9h à 18h



## SMVIC Vaccinations

**A partir du 04 janvier**, une ligne téléphonique sera ouverte pour prendre rendez-vous au **04.76.38.53.32 (OBLIGATOIRE)**.

**Lieu** : St Marcellin, 46 cours Vallier,  
**Jours et heures** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 13h et le mercredi de 13h15 à 18h.

# Conseil municipal

Compte rendu réunion du 07 décembre

Le Conseil a pris les décisions suivantes :

## **Route des Siallières**

De répercuter la baisse du coût des travaux sur la participation versée par les propriétaires, avec signature d'un avenant.

## **Local à sel**

D'autoriser le Maire à signer le permis de construire, d'accepter l'estimatif et de solliciter une subvention pour ces travaux.

## **Bâtiment scolaire**

D'autoriser le Maire à signer le permis de construire, d'accepter l'estimatif et lancer les travaux.

## **Travaux sur bâtiment église**

De lancer les travaux et de déposer une demande de subvention pour 13 500€ de travaux auprès de la Maison du Territoire.

## **Travaux de voirie communale**

De déposer une demande de subvention pour des travaux à hauteur de 50 000€ auprès de la Maison du Territoire.

## **Installation de moloks**

De lancer le projet d'installation de nouveaux moloks sur le terrain des Ramées.

Budget : 2 000€

## **Communication du service de l'Urbanisme de SMVIC.**

### **Vos démarches en ligne**

La commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes. Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

### **Les avantages de ce nouveau service :**

- Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier,
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée,
- Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne,
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022**, le portail en ligne sera accessible. Nous pourrions vous communiquer l'adresse du portail à partir de cette date. Pour toute question relative à ce nouveau dispositif, vous pouvez contacter directement la mairie aux horaires d'ouverture habituels.

# Proposition

L'évolution des pratiques professionnelles liée entre autres à la pandémie de la Covid, aux difficultés de circulation sur un réseau routier saturé, une volonté politique nationale de développer le télétravail, offre de nouvelles perspectives pour notre commune. De ce constat, nous vous proposons une réunion d'information le **jeudi 13 janvier 2022 à 19h, salle de la mairie**, concernant la création d'un espace de coworking dans les locaux de la mairie.

## "ça gaze !"



La découverte d'une bouteille de protoxyde d'azote pourrait être anecdotique mais au bout de la 6<sup>ème</sup> trouvée sur le parking des Ramées, je peux m'inquiéter de la santé des utilisateurs.

Le Maire.

## **Le mot de l'élu aux Finances**

**Alain Boucaut.**

### **Information financière**

**Au 20 décembre 2021**, pas loin de la fin de l'année :

#### **Fonctionnement**

Les charges prévues ont été bien dépensées, parfois un peu plus. Cependant les réserves pour les charges imprévues sont quasi intactes. Il en ressort au total que nos dépenses sont inférieures aux prévisions :

Budget 531 000€ Dépensé 392 000€ donc Epargne de 139 000€

Nos recettes de fonctionnement sont un peu pâlichonnes :

Budget 531 000€ Reçu 497 000€ donc manque à gagner de 34 000 €

Au global notre résultat (provisoire) est excédentaire de 139 000€ - 34 000€ = 105 000  
Il est comparable aux années passées : 117 000€ en 2019 et 120 000€ en 2020.

#### **Investissement**

Il y a peu, les dépenses (pourtant à 59% de la prévision) étaient bien au-delà de notre trésorerie du fait des faiblesses des subventions. Les derniers jours de décembre nous ont apporté des versements de ces subventions qui rééquilibrent correctement les comptes :

Budget 562 000€ Dépenses 332 000€ pour des Recettes portées à 354 000€, soit 22 000 € à porter à l'escarcelle de 2022.